

RAPPORT STORA : oubliés les pieds-noirs disparus

Nous publions le témoignage de Madame Marie-Claude TEUMA qu'elle souhaite voir diffusé largement et qui fait état de ses démarches auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance de la mémoire des DISPARUS durant la guerre d'Algérie.

Ce témoignage démontre, s'il en était besoin, combien le drame des Disparus européens ne fait pas partie des préoccupations du chef de l'Etat et de son gouvernement dans ses intentions de « réconciliation ».

Le rapport Stora – commande de l'Elysée - en est l'illustration : seules, dans la rubrique "*Le guide des disparus*" (p 68 à 70 - titre bien malvenu !) sont mentionnées les disparitions dues aux « exactions » de l'armée française.

Ont été soigneusement tenus à l'écart le combat des associations de Français d'Algérie de Disparus, tous leurs travaux effectués à ce titre, le Mur des Disparus, etc...et même l'ouvrage de M. Jacques Jordi "Un silence d'Etat", publié en 2011.



Chers Compatriotes,

Vous connaissez mon combat pour la cause des Pieds Noirs et bien sûr celle des enlevés/disparus quels qu'ils soient.

Le 3 juillet 2020, j'ai appris que les crânes de 24 combattants kabyles tués en 1830 avaient été remis à l'Etat algérien par le gouvernement Français afin qu'ils aient une sépulture digne de ce nom.

Le 15 juillet 2020, j'ai demandé au Chef de l'Etat (et à ses principaux ministres) que la France demande la réciprocité à

l'Algérie (copie des lettres en pièces jointes) pour tous les disparus d'Algérie

J'ai reçu trois réponses : celle du président MACRON datée du 21 août 2020, celle du Premier ministre datée du 5 octobre 2020, et enfin celle du ministre de la justice datée du 23 octobre 2020 (pièces jointes) . Aucune nouvelle du ministre de l'intérieur ni du ministre des affaires étrangères.

Ces trois lettres m'informent qu'ils font suivre le dossier au ministère des affaires étrangères .

Le 8 octobre 2020, j'envoie un nouveau courrier à Monsieur LE DRIAN . Pas de réponse.

Toujours sans nouvelles, j'envoie une nouvelle lettre à M. LE DRIAN le 1 Décembre 2020 en lui demandant une réponse franche et honnête, à savoir, s'il y a des pourparlers avec son homologue ou si la politique Franco-algérienne exige une fin de non-recevoir (lettres jointes).

En l'absence de réponse, le 15 décembre 2020 j'adresse à Monsieur MACRON un nouveau courrier avec le double des lettres envoyées à M. LE DRIAN en lui suggérant d'avoir la gentillesse de demander à son ministre de me faire une réponse positive ou négative. Toujours pas de réponses de mes deux interlocuteurs !

Voilà sept mois que j'ai posé une question au gouvernement que toute famille de disparus est en droit de poser et notre devoir est de ne jamais oublier toutes ces victimes jetées dans des fosses communes, comme le Petit Lac à Oran.

Comment nos représentants peuvent-ils s'apprêter à fêter le 19 Mars 1962 dans un souci d'apaisement alors que trois ans après des Pieds-Noirs et des Harkis continuaient à être enlevés, torturés et assassinés ? Ceci sans un regard de compassion à l'égard des victimes et de leurs familles.

Aujourd'hui je poste ce mail pour que vous sachiez quelle est la position du gouvernement à notre encontre.

Vous pouvez le partager autour de vous. Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Marie Claude TEUMA

Barbateu30@gmail.com

[Çi-dessous les différents courriers adressés par Mme Teuma :](#)